

Convention du 18 septembre 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

RS 0.515.092; RO 2003 3133

Champ d'application le 23 avril 2007, complément¹

Etats parties	Ratification Déclaration de succession (S)		Entrée en vigueur	
Brunéi	24 avril	2006	1 ^{er} octobre	2006
Haïti	15 février	2006	1 ^{er} août	2006
Iles Cook	15 mars	2006	1 ^{er} septembre	2006
Indonésie	16 février	2007	1 ^{er} août	2007
Monténégro*	23 octobre	2006 S	3 juin	2006
Ukraine	27 décembre	2005	1 ^{er} juin	2006
Vanuatu	16 septembre	2005	1 ^{er} mars	2006

* Réserves et déclarations

Les réserves et déclarations ne sont pas publiées au RO, à l'exception de celles de la Suisse. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies: <http://untreaty.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 2003 3147 et 2005 4785. Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/topics/intla/intrea/dbstv.html>).

